

Plate-forme nationale pour les soins médicaux aux sans-papiers

Le projet

I) Durée du projet:

La plate-forme nationale a été lancée mi 2006.

II) Echange et mise en réseau:

Les membres de la plate-forme se réunissent deux à trois fois par an.

III) Partenaires du projet et membres de la plate-forme:

Mandant du projet:

Initialement, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a été le mandant de ce projet. La plate-forme a été soutenue dans le cadre de la Stratégie fédérale «Migration et santé» (phase II : 2008 à 2013).

Partenaires du projet:

Les membres de la plate-forme nationale sont toutes les personnes et institutions actives, aux niveaux national et local, dans le domaine des soins médicaux aux sans-papiers.

Trois catégories de services sont donc concernés: premièrement, ceux qui offrent des soins exclusivement aux sans-papiers; deuxièmement, ceux qui fournissent des soins aux sans-papiers, mais aussi à d'autres groupes cibles; troisièmement, ceux qui conseillent et prennent en charge les sans-papiers dans différents domaines de la vie quotidienne, notamment sur le plan médical. Les organisations qui ont déjà fait des démarches en vue d'une mise en réseau au niveau cantonal ou régional intéressent également la plate-forme.

Membres de la plate-forme:

Une liste contenant les adresses de contact des membres de la plate-forme peut être consultée sur le site Internet www.sante-sans-papiers.

Contact avec la plate-forme :

Le contact avec la plate-forme est assurée par la Croix-Rouge suisse (CRS). L'adresse de contact se trouve sur le site Internet www.sante-sans-papiers.